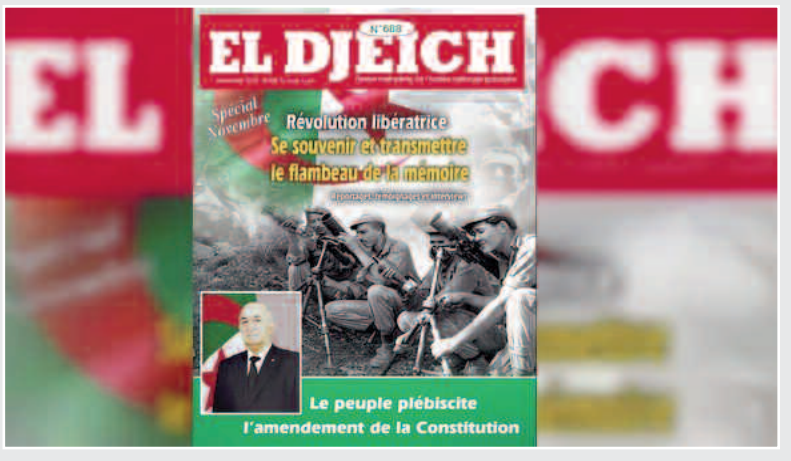


PREMIER ÉDITORIAL APRÈS L'ADOPTION DE LA CONSTITUTION

EL DJEÏCH: «L'ALGÉRIE PLUS SOLIDE ET OUVERTE»

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6835 -MARDI 10 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BUREAUX DE POSTE

Les citoyens appelés à respecter les mesures barrières

Page 16

CORONAVIRUS

LES INTERNAUTES PRENNENT LE RELAIS DANS LA SENSIBILISATION



En dépit de la flambée des contaminations au coronavirus qu'enregistre le pays depuis quelques jours, certains continuent à ignorer cette pandémie qui frappe le monde entier. La prévention, qui est pour l'instant le seul rempart contre ce virus dévastateur, fait toujours défaut dans la société. Une situation qui révolte plus d'un au point de prendre l'initiative de sensibiliser davantage. *Page 3*

LE PR MAHYAOUI :

«Seulement 20% des cas Covid-19 sont admis dans les hôpitaux»

Page 2

COVID-19

Pfizer annonce que son vaccin est efficace à 90%

Page 3

MÉTIERS DE LA RESTAURATION

Une exposition à la Citadelle d'Alger

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

204 hospitalisations enregistrées aux EPH



UNE RECRUDESCENCE des cas de contamination par la Covid-19 est enregistrée. En effet, on compte 204 cas hospitalisés dans les services de réanimation et de soins intensifs.
Dans une intervention à la radio locale, hier, le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Médéa, Mohamed Chaggouri, a tiré la sonnette d'alarme, invitant la population à se ressaisir et à ne pas baisser la garde face à un virus très virulent.
Il a indiqué que la possibilité de recourir à plus de mesures de restriction est envisagée par la commission de sécurité de wilaya si la situation épidémiologique venait à se dégrader davantage, alors que des cas de Covid-19 sont enregistrés dans 54 communes sur les 64 que compte la wilaya.
«Après avoir fermé, en septembre, la quasi-totalité des services réservés à l'hospitalisation des cas infectés par le coronavirus et après avoir donné congé aux médecins, nous sommes confrontés à l'arrivée de la deuxième vague de la pandémie qui risque de ne pas nous donner de répit. Pour faire face à l'affluence d'un grand nombre de malades, les moyens d'accueil de cinq services d'hospitalisation ont été mobilisés à l'EPH de Médéa, car la période de froid arrive avec son lot de cas de grippe. Aussi, il faut rester vigilant en évitant les lieux de rassemblement, les cortèges nuptiaux et les cérémonies festives, où le risque de contamination est élevé», a-t-il ajouté. Le même responsable espère que la situation restera maîtrisable pour les services de santé afin que la crise vécue lors de la première vague ne soit pas rééditée. Une crise qui a causé une saturation des services d'hospitalisation et provoqué un manque de cercueils.
Par ailleurs, une cellule chargée du suivi de la situation épidémiologique, composée de la direction de la santé et de la population, celle de l'éducation et celle du commerce, ainsi que des services de sécurité, a été installée dimanche, au niveau du cabinet du wali.
La mise sur pied de la cellule est de permettre aux autorités d'être alertées sur n'importe quel événement ou danger susceptible de se déclarer et auquel il doit être rapidement fait face, selon les déclarations de Aziz Aïssa Bouras, secrétaire général de la wilaya de Médéa.
Selon ce dernier, les services d'admission de l'hôpital de Médéa commencent à être saturés suite aux nombreux cas de Covid-19 et des alertes sont données par le corps soignant qui a été reçu par le wali, lors d'une visite nocturne qu'il a effectuée vendredi dernier à l'EPH de Médéa.
Une large campagne de désinfection de tous les quartiers du chef-lieu de wilaya a été lancée, dimanche soir, avec la participation de nombreux organismes, notamment les services de sécurité, les forêts, la Protection civile, la direction de l'agriculture, le Croissant-Rouge algérien ainsi que des associations.

De Médéa,
Nabil Bey.

REBOND DES CONTAMINATIONS

Pr Mahyaoui : «Seulement 20% des cas Covid-19 sont admis dans les hôpitaux»

Depuis plusieurs jours, les cas de contamination à la Covid-19 sont en hausse et l'inquiétude est forte. L'Algérie a franchi la barre des 60 000 cas depuis le début de la pandémie, laissant le personnel médical dépassé.



Le professeur Riad Mahyaoui, membre du comité scientifique de suivi de l'épidémie, n'a pas hésité à exprimer ses inquiétudes quant à la situation épidémiologique que connaît le pays depuis quelques jours. Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le Pr Mahyaoui estime que la recrudescence de l'épidémie est «lente, mais plus grave que la première vague du virus». Pour revenir à l'état des lieux dans les hôpitaux du pays, qui sont déjà saturés et n'arrivent pas à répondre à la forte demande, l'intervenant souligne que seulement 20% des malades du virus sont admis dans les hôpitaux, tandis que 80% des malades testés positifs rentrent chez eux vu la saturation des établissements sanitaires. Le professeur ajoute que «64 cas graves sont en réanimation. Cela pourrait engendrer d'énormes problèmes si l'on n'arrive pas à contrecarrer la situation». Aussi, il appelle à une mobilisation générale et à une prise de conscience aussi bien individuelle que collective. A l'instar des spécialistes de la santé ainsi que nombre de responsables de l'Etat, le Pr Mahyaoui pointe du doigt le relâchement des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19. D'ailleurs, il pointe du doigt les cérémonies de mariage, les regroupements familiaux et les rassemblements en milieu professionnel, qu'il a appelé à éviter à tout prix. «Cela peut être considéré comme une participation à un crime», ajoute le membre du comité scientifique. Pour faire face à cette situation, le Pr Mahyaoui appelle à une prise de conscience collective, insistant sur l'application de sanctions fermes contre les réfractaires à l'application des mesures de prévention, notamment le port du masque et le respect du confinement. Pour sa part, le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée de l'investigation et du suivi des enquêtes épidémiologiques au ministère de la Santé, estime que la situation est très inquiétante, mettant en garde contre le relâchement des mesures de prévention. Il affirme que trois facteurs principaux sont à l'origine de l'augmentation des cas de coronavirus ces derniers jours. Il s'agit, selon lui, des basses températures enregistrées, qui contribuent à la propagation du virus, de la reprise de plusieurs activités, ce qui signifie plus de friction et donc la transmission de l'épidémie , et enfin du laxisme observé concernant les mesures barrière. Qualifiant la situation épidémiologique de «préoccupante», le Pr Belhocine fait savoir que les équipes qui enquêtent sur l'épidémie à travers les wilayas rencontrent des difficultés dans leur travail, dont la plus importante est «le refus des familles de se soumettre à ces enquêtes épidémiologiques, ce qui conduit à l'émergence de cas parmi leurs membres».

Lynda Louifi

Situation préoccupante à Annaba

LA SITUATION sanitaire concernant la Covid-19 devient préoccupante à Annaba. Lors d'une réunion de travail avec l'ensemble de l'exécutif, le directeur de la santé, Nacer-Eddine Dameche, a révélé que pas moins de 2 à 4 personnes décèdent chaque jour à Annaba des suites de la Covid-19, et ce depuis plus de 3 mois. Il a révélé qu'environ 90 décès ont été comptabilisés durant ces trois derniers mois. Ce chiffre, selon le Dr Dameche, représente 33% des décès à l'échelle nationale. Selon le wali d'Annaba, Djamel-Eddine Berimi,qui a présidé la réunion, «le nouveau coronavirus, dans sa deuxième phase, est en train de se propager rapidement, et il est donc impératif de contrer sa propagation par tous les moyens de sensibilisation. La force publique devra être utilisée, s'il le faut, pour faire respecter les mesures barrière». Des mots qui sonnent fort devant la gravité de la pandémie. Ainsi, depuis 48 heures, c'est le branle-bas de combat chez les services de sécurité qui ont opéré à travers le tout-Annaba, à la recherche de tout manquement des règles d'hygiène et de distanciation sociale. Ainsi, plus de 800 personnes ont été verbalisées, 161 véhicules et 12 motos ont été mis à la fourrière, selon des sources des services de police. Par ailleurs, 300 personnes ont été interpellées pour non-respect des règles sanitaires et 25 propositions de fermeture de magasins de divers commerces ont été établies. Jusqu'à hier, l'ensemble de la population, y compris les commerçants, semblent respecter à la lettre les mesures barrière. Cependant, on enregistre un trafic sur certains produits sanitaires propres à la Covid-19. Pour les masques, les prix ont augmenté. Cédés il y a peu de temps entre 40 et 60 DA, les prix avoisinent maintenant les 80 et 100 DA pour les masques lavables. Encore un scandale sans précédent a frappé de plein fouet, hier, Annaba. Il s'agit de la surfacturation de thermomètres défectueux vendus à travers les établissements scolaires. Cette affaire a débuté lorsque plusieurs directeurs d'école ont constaté que lesdits thermomètres n'indiquent pas la température réelle des élèves à l'entrée des établissements scolaires. Alertés, les services de police ont découvert la tricherie en ouvrant une enquête. Il s'est avéré que les thermomètres, importés de Chine, présentent plusieurs défauts de fabrication. Durant leur première enquête, les services de sécurité ont établi que le prix d'un thermomètre ne dépasse pas les 3 000 DA, alors que ceux-ci ont été achetés à hauteur de 10 000 DA l'unité, soit une différence de 7 000 DA. Pour le moment, l'enquête se poursuit sur l'identité de l'importateur et le vendeur.

Nabil Chaoui

CORONAVIRUS

Les internautes prennent le relais dans la sensibilisation

En dépit de la flambée des contaminations au coronavirus qu'enregistre le pays depuis quelques jours, certains continuent à ignorer cette pandémie qui frappe le monde entier. La prévention, qui est pour l'instant le seul rempart contre ce virus dévastateur, fait toujours défaut dans la société. Une situation qui révolte plus d'un au point de prendre l'initiative de sensibiliser davantage.

A défaut d'une communication officielle offensive sur la situation sanitaire actuelle, qualifiée de très inquiétante par les professionnels de la santé et les experts, des citoyens lambda lancent des initiatives, notamment sur les réseaux sociaux, pour attirer l'attention des citoyens sur la situation réelle, outre les messages d'alerte postés par les professionnels de la santé.

Des observateurs n'hésitent pas à signaler des carences de la communication officielle en matière de sensibilisation. Selon eux, depuis le mois de mars, rien n'a été produit, notamment pour accompagner la rentrée scolaire et la reprise de la vie active.

Les mêmes messages sur l'importance de la prévention et du respect des gestes barrière sont «machinalement» répétés, sans pour autant s'adapter à la situation, qui a pourtant évolué au fil des mois. D'aucuns estiment que les autorités du pays auraient dû opter pour un «matraquage» afin de sensibiliser les gens sur la dangerosité du virus, mais surtout sur les conséquences irréversibles de leurs comportements inconscients.

On préconise la production et la diffusion de spots publicitaires, aussi choquants soient-ils, pour réveiller les consciences, comme cela a déjà été fait pour lutter contre les accidents de la circulation. Une démarche que plusieurs pays ont adoptée, notamment en Europe, pour sensibiliser la population au respect des gestes barrière contre le coronavirus. Ainsi, et pour faire



face à cette «défaillance», les réseaux sociaux prennent le relais dans la sensibilisation. En effet, nombreux sont ceux qui ont opté pour Facebook afin de sensibiliser sur l'importance de la prévention. Certains témoignent de leur propre expérience ou de celle d'un proche, d'autres tirent la sonnette d'alarme, prônant le danger imminent.

«Agissons et prenons le maximum de précautions car aujourd'hui, et c'est réel, nous sommes en danger !», écrit un internaute qui se refuse de «jouer aux alarmistes». Pour convaincre, il invite ses amis «à faire défiler leur fil d'actualités sur Facebook pour voir le nombre d'annonces de décès parmi les amis. Quelle que soit l'origine de ce virus naturel ou créé, une chose est sûre, nous sommes tous en danger !», souligne-t-il, appelant les citoyens à retrouver la raison et à prendre conscience du danger.

Les professionnels de la santé mènent, de leur côté, leur campagne de sensibilisation. Leur support c'est aussi Facebbok. Messages écrits ou vidéos, les soldats en blouses blanches, en première ligne contre le coronavirus, interpellent les consciences. «La Covid-19 ne choisit pas ses victimes ni leur âge. C'est un tsunami sans limite», écrit un professionnel de la santé d'un établissement hospitalier public, qui ne cache pas ses craintes.

«Le coronavirus frappe de toutes ses forces. J'ai peur du scénario italien !», avertit-il, affirmant que «nos compétences ne suffisent pas pour vous sauver. C'est au-dessus de nos forces et de nos moyens». C'est la raison pour laquelle il appelle la population à agir avec sagesse et à respecter les mesures barrière.

«Portez vos masques, lavez-vous les mains plusieurs fois et, surtout, respecter la distanciation physique et restez chez vous si vous n'avez rien à faire dehors car c'est la seule manière pour ralentir le virus», rappelle-t-il.

«Pensez à vos proches, pensez à vos parents, pensez à nous. On est à l'hôpital depuis le mois de mars. Pas de congé, pas de repos, pas de vie normale, dans l'espoir de bien vous prendre en charge», conclut-il.

Lilia Aït Akli

BÉJAÏA

Des nouvelles mesures pour ralentir la pandémie

LA HAUSSE du nombre de malades de coronavirus dans la wilaya a contraint les autorités à prendre de nouvelles mesures pour ralentir la propagation de ce virus. Après les premières mesures prise il y a quelques jours et qui consiste en l'interdiction de l'usage de des chaises et tables au niveau des restaurants, cafétérias et pâtisseries afin de limiter les regroupements et les contacts directes entre personnes, d'autres mesure sont tomées avant-hier. Un autre arrêté a été signé par le wali à l'issue d'»une réunion de concertation avec la commission sanitaire de wilaya». Celui-ci porte sur de nombreuses mesures, en l'occurrence «l'interdiction des mariages, suspension de la délivrance des actes de mariages et fermeture des marchés, le maintien de l'interdiction de la célébration des fêtes familiales à l'instar des mariages et des circoncisions, interdiction formelle des cortèges de voitures et de motos dans le cadre de la célébration des mariages et autres fêtes familiales». D'autres disposition ont, aussi, été prises dans le même arrêté et concernent «la suspension de la délivrance des actes de mariage, le maintien de l'interdiction de l'usage des chaises et des tables au niveau des restaurants et cafétérias et se contenter de la vente à emporter, la fermeture de tous les marchés hebdomadaires à l'échelle de la wilaya, fermeture de tous les stades de proximité, fermeture des jardins publics, maintien de la décision relative à l'usage de 50% uniquement de la capacité des bus, interdiction du placement des tentes sur les voies publiques lors des funérailles, obligation d'usage des bavettes au niveau des administrations et espaces publics, strict respect des mesures relatives au protocole sanitaire et mise à la disposition des clients du gel hydro-alcoolique et enfin la mise en fourrière pour 10 jours des véhicules et des motos pour non-respect de la période fixée du confinement partiel de 20h- 5h».

N. Bensalem

642 nouveaux cas, 288 guérisons et 14 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré un nouveau lourd bilan de contamination au nouveau coronavirus avec 642 nouveaux cas, 288 guérisons et 14 morts ont été recensés en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 62.693, des guérisons à 42.325 et celui des décès à 2.062.

Cinq wilayas ont enregistré plus de 35 contaminations à la Covid-19 durant la même période, à leur tête, avec 88 nouveaux cas la wilaya d'Alger la plus touchée par la pandémie (7.713 cas). «642 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 288 guérisons et 14 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 62.693, des guérisons à 42.325 et celui des décès à 2.062», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 143 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 1.5 cas pour 100.000 habitants. Cinq wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 35 nouvelles contaminations à la Covid 19, à savoir Alger (88 cas), Oran (73 cas), Sétif (48 cas), Bejaia (44 cas) et Mila (39 cas). Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 59% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 33.1%.

Les wilayas, d'Alger (7.713 cas), Oran (5.028 cas), Blida (4.767 cas), Sétif (3.805 cas) et Batna (2.581 cas) représentent à elles seules 38.11 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Le Pr Fourar a également indiqué que seulement 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et neuf autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 22 wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 60 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (63 la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.264.961 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 50.952.813 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 35.909.960 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Mohamed Mecelti

Pfizer annonce que son vaccin est efficace à 90%

PFIZER et Biontech viennent de réaliser une première analyse intermédiaire de leur essai de phase 3 sur un vaccin contre le nouveau coronavirus, la dernière avant une demande d'homologation.

En l'état actuel de la recherche, le vaccin est «efficace à 90%», ont affirmé hier lundi les deux laboratoires. «Aujourd'hui est un grand jour pour la science et l'humanité. La première série de résultats de notre essai de phase 3 sur le vaccin Covid-19 fournit les premières preuves de la capacité de notre vaccin à prévenir le Covid-19», s'est réjoui le Dr Albert Bourla, président-directeur général de Pfizer. Le vaccin contre le Covid-19 développé par Pfizer et Biontech est «efficace à 90%», affirment hier lundi les deux laboratoires, après la première analyse intermédiaire de leur essai de phase 3, la dernière avant une demande d'homologation. Cette «efficacité vaccinale» a été mesurée en comparant le nombre de participants infectés par le nouveau coronavirus dans le groupe qui a reçu le vaccin et dans celui sous placebo, «sept jours après la deuxième dose» et 28 jours après la première, ont-ils expliqué dans un communiqué conjoint.

M. D.

AFFAIRE KHALIFA BANK

Poursuite du procès avec l'audition d'autres accusés

LE PROCÈS de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi hier lundi au tribunal criminel près la Cour de Blida avec l'audition du restant des accusés.
Ouvert dimanche suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, le procès a vu l'audition de l'accusé principal, Abdelmoumène Khalifa, ex PDG du groupe Khalifa, et de trois autres accusés sur un total de 11 devant être entendus aujourd'hui.
La présidente du tribunal avait interrogé au premier jour du procès l'accusé Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, notamment le mouvement et le transfert des fonds. De même qu'il a été questionné sur la gestion de la compagnie aérienne relevant de son groupe et confronté aux accusations retenues contre lui.
L'accusé Khalifa avait nié, dans ce cadre, toutes ces charges affirmant avoir été victime «d'un complot avec la complicité de l'ancien système».
Plusieurs accusés auditionnés dimanche sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant, lesquelles condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, au sujet notamment du retrait de fonds sans titres réguliers.
Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khelifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol en réunion et escroquerie» et «banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires».
Abdelmoumene Khelifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 «conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire» entre l'Algérie et le Royaume-Uni, entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne. **M. D.**

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès de l'ancien ministre Moussa Benhamadi reporté au 16 novembre

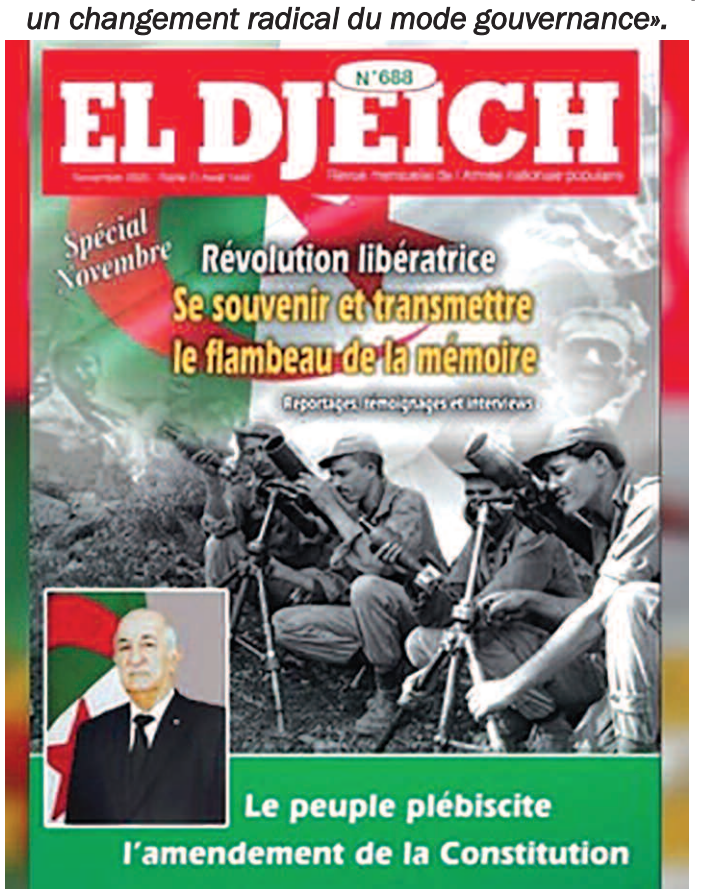
LE TRIBUNAL de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, lundi, au 16 novembre prochain le procès de l'ancien ministre de la Poste et des télécommunications décédé Moussa Benhamadi qui est poursuivi pour «obtention d'indus avantages» et «financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika».Certains accusés étaient absents de l'audience, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et Abdelghani Zaalane, ancien directeur de campagne de l'ex-président, car ils sont impliqués dans l'affaire de Mahieddine Tahkout dont le procès en appel se poursuit actuellement au niveau de la chambre pénale de la Cour d'Alger.
Ces anciens responsables sont poursuivis dans cette affaire pour «octroi d'avantages injustifiés à Benhamadi pour la réalisation de l'usine de médicaments GB Pharma dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah dans la capitale». **S. N.**

PREMIER ÉDITORIAL APRÈS L'ADOPTION DE LA CONSTITUTION

El Djeïch : «L'Algérie plus solide et ouverte»

«L'Algérie sera plus solide et ouverte». C'est l'affirmation de la revue* El Djeïch *dans son dernier numéro, dont un long éditorial est consacré à l'adoption de la nouvelle constitution le premier novembre. Pour la revue de l'ANP, cette constitution «consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode gouvernance».

Selon la revue, ce changement «provoquera une véritable rupture avec les pratiques du passé qui ont sapé l'autorité de l'Etat et a été à l'origine de la perte de confiance du citoyen envers ses institutions constitutionnelles».
La revue de l'armée souligne encore que cette Loi fondamentale «permettra, comme l'a affirmé le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de +poser les fondements d'un système démocratique garantissant la protection des droits et des libertés, réalisant l'équilibre entre les différents pouvoirs et assurant la moralisation de la vie quotidienne+».
La revue de l'Armée a salué, dans ce contexte, la «loyauté» du peuple algérien qui a «fait prévaloir la voix de la raison et l'intérêt de la patrie sur tout autre intérêt, contribuant ainsi au succès du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution et ouvrant la voie à la concrétisation du projet de la nouvelle Algérie et à la réalisation de ses aspirations dans une Algérie puissante, sûre et prospère».
El Djeich a estimé que le référendum sur la nouvelle Constitution «préfigure l'avènement de la nouvelle Algérie dont les premiers jalons ont été posés par le peuple algérien», relevant que le choix de la date du 1er novembre pour l'organisation de ce référendum «a une puissante dimension symbolique». Ce choix, a-t-elle poursuivi, est «synonyme de fidélité au sacrifice des valeureux Chouhada qui ont offert leur vie pour que nous puissions vivre et pour que vive l'Algérie libre et indépendante». Selon la revue de l'ANP, «tant que l'objectif poursuivi est l'édification d'un Etat émanant de la volonté du peuple et à son service, la nouvelle Algérie verra inéluctablement le jour à travers une série de réformes profondes inscrites dans la Constitution de novembre 2020».



L'édification de cet Etat «permettra de se consacrer véritablement au développement national, d'impliquer effectivement les jeunes et la société civile dans ce processus, a expliqué la revue. Citant le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, l'éditorialiste écrit : «Si les intentions sont sincères, si les volontés sont réelles et si les déterminations sont conjuguées, aucun obstacle ne pourra freiner la marche de la nouvelle Algérie. Nous avons tant de leçons à puiser de notre glorieuse histoire, et il est impératif de nous en inspirer aujourd'hui et demain, pour que notre pays retrouve sa juste voie en nous entraidant et en conjuguant nos efforts afin qu'il puisse de nouveau avancer avec assurance vers l'édification d'une Algérie puissante, sûre et développée».
A cet égard, la revue assure qu' «après avoir joué pleinement son rôle en assurant l'accomplissement global du processus référendaire, notre vaillante armée continue de s'acquitter de ses nobles missions, sans jamais dévier, par fidélité aux glorieux Chouhada de la révolution libératrice, aux valeureux moudjahidine et aux meilleurs parmi les enfants de la patrie».

Mohamed K.

5+5 DÉFENSE

Le SG du MDN participe à la réunion des chefs d'états-majors

LE GÉNÉRAL-MAJOR Abdelhamid Ghriss, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a représenté lundi par visioconférence, le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), aux travaux de la 12e réunion des chefs d'Etats-majors des Armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.
«Dans le cadre des activités de l'Initiative 5+5 Défense, inscrites pour l'année 2020, et en qualité de représentant de Monsieur le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Abdelhamid Ghriss, secrétaire général du ministère de la Défense nationale a pris part, ce lundi 09 novembre 2020, par visioconférence, aux travaux de la 12e réunion des chefs d'Etats-majors des Armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense», note la même source.
Cette séance a été présidée par le Commandant des Forces Armées maltaises depuis La Valette, dont le pays assure la présidence tournante de l'Initiative pour l'année en cours. Lors de cette réunion, le secrétaire général du MDN a souligné, dans son allocution, «le contexte international et régional particulier qui caractérise la tenue de cette rencontre», en mettant l'accent sur «l'engagement de l'Algérie au principe de la coopération dans le cadre de l'espace 5+5 Défense».
«Notre rencontre intervient dans un contexte multinational et régional marqué par des vulnérabilités et des menaces aggravées par une situation sanitaire complexe au regard des perturbations engendrées par le coronavirus dans la réalisation des objectifs assignés. Néanmoins, cette situation a été la démonstration du degré de maturité de l'Initiative 5+5 Défense et la détermination des pays membres à agir ensemble pour la pérennité et la consolidation de notre forum», a relevé le général-major Abdelhamid Ghriss.
«L'Algérie tient à marquer son attachement aux principes fondateurs de l'initiative et son caractère non contraignant, et son engagement aux côtés des pays membres dans la poursuite d'une coopération active et constructive visant la lutte contre les menaces transfrontalières que sont le terrorisme et ses connexions avec le crime organisé, les migrations illégales, les trafics d'armes, de drogue, la traite des êtres humains et la cybercriminalité», a-t-il affirmé.
Etaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, «les enjeux régionaux et les défis communs des pays membres de l'Initiative, en l'occurrence l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie. De même, il était question d'évaluer le taux d'exécution du Plan d'action de l'Initiative pour l'année en cours et d'étudier l'impact de la pandémie Covid-19 dans la zone du Bassin Ouest-Méditerranéen, ainsi que les moyens et les voies potentiels qui permettraient de renforcer la coopération entre les pays membres dans ce cadre», ajoute le communiqué.
Les travaux de cette réunion ont été sanctionnés par l'approbation de la déclaration conjointe définissant les axes de coopération militaire multilatérale pour la coordination des actions visant à promouvoir la sécurité et la stabilité en méditerranée occidentale, conclut le communiqué.

S.O.B.

RECONDUCTION DU CONFINEMENT SANITAIRE

Les autorisations de circulation annulées et remplacées par un nouveau modèle

La wilaya d'Alger a annoncé, hier, l'annulation des anciennes autorisations exceptionnelles de circulation délivrées auparavant par ses services au profit des institutions publiques et privées, et leur remplacement par «un nouveau modèle d'autorisations», suite à la reconduction de 15 jours supplémentaires du confinement partiel à domicile, dans le cadre des mesures de gestion de la crise sanitaire du fait de la propagation du nouveau coronavirus.



Dans un communiqué publié sur sa page facebook, la wilaya d'Alger a souligné qu'»après réadaptation des horaires de confinement partiel à domicile à travers tout le territoire de la wilaya d'Alger de 20:00 au lendemain à 05:00 pour une durée supplémentaire de 15 jours, à partir du 10 novembre, «le wali d'Alger informe l'ensemble des institutions publiques et privées, ainsi que les individus titulaires d'une autorisation exceptionnelle de circulation auprès des services de la wilaya d'Alger ou de ses circonscriptions administratives, de l'annulation de ces autorisations qu'il convient de remplacer par un nouveau modèle».

La même source a rappelé également «la suspension du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends sur tout Alger, avec maintien de l'interdiction du transport collectif des personnes de et vers la wilaya d'Alger», soulignant que «tout contrevenant à cette mesure sera passible des sanctions juridiques énoncées».

«Il sera procédé à la fermeture des marchés de vente de véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire de la wilaya d'Alger. Quant aux marchés hebdomadaires, un programme de contrôle strict devra être adopté par les services compétents afin de s'enquérir du respect des gestes barrières relatifs à la pandémie», note la source.

Il s'agit également de «la fermeture immédiate de chaque marché hebdomadaire ne respectant pas ces protocoles», ajoute le communiqué. «Il a été décidé, en outre, la fermeture de tous les jardins publics et les espaces de loisirs et de divertissement se trouvant dans la wilaya d'Alger et la prolongation de la mesure interdisant toute forme de
rassemblements d'individus et familiaux, les mariages, les circoncisions, les réceptions et au niveau des cimetières, où des sanctions sévères devront être prises à l'encontre des contrevenants», indique le communiqué. Le wali d'Alger a fait savoir, dans ce sens, qu'il sera procédé au renforcement du système de contrôle du respect des protocoles sanitaires relatifs à cette pandémie et ce à travers une série de mesures y afférentes, notamment le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées et l'impératif pour les propriétaires de cafétéria et de restaurants de retirer les tables et les chaises à l'intérieur et à l'extérieur des locaux».

Il s'agit également du renforcement du contrôle des magasins et autres activités commerciales et de services afin de veiller au respect des gestes barrières et la fermeture immédiate des magasins ne respectant pas ces mesures, a poursuivi le même responsable.

S. N.

Publicité

ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIREREPUBLIQUE
WILAYA D'ILLIZI
LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 000 133019 000854

N°31...../2020
Intitulé de l'opération:Étude, suivi et réalisation des 04 directions à DJANET

« Concours ouvert avec exigence de capacités minimales pour:Étude d'adaptation et suivi pour la réalisation des 04 directions à DJANET

LA Direction des équipements Publique De La Wilaya D'Illizi lance un:Concours ouvert avec exigence de capacités minimales pour:Étude d'adaptation et suivi pour la réalisation des 04 directions à DJANET
les bureaux d'études publics et privés, seuls ou constitués en groupement, ainsi que les architectes agrées, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes intéressés ayant un chef de projet Architecte justifiant d'une expérience de trois (03) années minimum, et Un technicien supérieur ou licencier en bâtiment justifiant d'une expérience de deux (02) années minimum et ayant aussi exécuté au moins la mission étude et suivi ou bien étudede la réalisation d'un projet catégorie **«B»**durant les 10 dernières années , en cas de groupement ,il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de Justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, Ni au moins chaque membre du groupement devra avoir assuré au moins l'étude et suivi ou bien étude d'un projet classé à la catégorie **«A»**, durant les 10 dernières années.
-peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics, d'Illizi (Nouvelle cite administrative).
Les offres comportent un dossier de candidature accompagnier des pièces nécessaires, une offre technique, offre des prestations et offre financière. Les soumissionnaires doivent adresser et/ ou déposer leurs offres auprès de la direction des équipements publics d'Illizi.Dans une enveloppe fermée et anonyme contenant quatre (04) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique,offre des prestations et offre financière) l'enveloppe extérieur doit être anonyme et devra porter uniquement l'adresse et les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur des équipements publics de la willaya d'Illizi.
Concours ouvert avec exigence de capacités minimales N°31..... /2020pour:
Étude d'adaptation et suivi pour la réalisation des 04 directions à DJANET
« A ne pas ouvrir »

Documents requis:

1/ dossier candidature
- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- le statut pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude.

A - capacités professionnelles:
- Les bureaux d'études publics et privésseuls ou constitués en Groupement, ainsi que les architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, justifiant d'un agrément en cours de validité (mise à jour de la dernière année)

B - capacités financières:
- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- Bilan annuels des trois (03) dernières années pour les sociétés.

C - capacité Technique:
1/ les moyens humains, matériels et références professionnelles :
- Une liste détaillée des moyens humains justifient par (attestation d'affiliation à la CNAS moins de 03 mois +Diplôme) et certificats de travail pour justifier l'expérience
- Le véhicule doit être justifié par une carte grise accompagnée du contrat d'assurance et le reste du matériel est justifié par P.V de huissier de justice datant de moins d'une (01) année.

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour de l'ouverture des plis.

2/ offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetéepar le soumissionnaire ou la personne ayant la délégation légale de signature.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges rempli, cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite" lu et accepté"

3/ L'offre des prestations contient : (Documents à présenter sous format A1)

-Un plan de l'état de lieux faisant ressortir les contraintes éventuelles apparentes et non apparentes gênant la réalisation du projet et indiquant les mesures à prendre pour les lever à l'échelle 1/500.
-Schéma de principe et d'organisation à adopter.
-Fiche technique du projet comportant sa description
-Plan de masse et aménagement à l'échelle 1/ 500e
-Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1 / 100e ;
-Plan des façades à l'échelle 1 / 100e ;
-Plan des coupes à l'échelle 1 / 100e ;
-Une volumétrie et perspectives ainsi que les croquis d'ambiance et tout autre document laissé à l'appréciation du soumissionnaire.

4/ offre financière:

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission,
- L'offre financière (proposition de rémunération).

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.
Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à **trente(30)** jours à partir de la première parution de la publication du concours avant **14h30**, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à **14h30** du même jour de dépôt des offres au siège DEP d'ILLIZI, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Le Jeune Indépendant **du 10/11/2020 / ANEP 2016018032**

ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Trump se tient prêt à torpiller la transition avec Biden

Donald Trump et ses alliés ont fait comprendre que le président républicain sortant n'entendait pas de sitôt concéder la défaite. Le passage de relais entre les deux camps risque de sérieusement patiner.



Le camp Biden ne perd pas de temps. Dès mercredi dernier, il a ouvert un site web consacré à la transition entre l'administration sortante de Donald Trump et celle qui se met en place. La législation américaine fixe un cadre pour un transfert ordonné et apaisé des pouvoirs entre un président sortant et son successeur à la Maison-Blanche.

Toutefois le passage de relais entre Donald Trump et Joe Biden risque d'être plus compliqué que les précédents. Pour deux raisons : d'abord une longue bataille juridique promise par le camp Trump risque de différer le début du processus ; ensuite, cette transition ne peut pas commencer sans l'aval de la GSA, la General Services Administration qui détient les cordons de la bourse et supervise les moyens matériels alloués aux agences de l'État fédéral.

Plus qu'un simple passage de relais, la transition prépare l'arrivée d'une nouvelle « administration », c'est-à-dire du nouvel exécutif et de ses 15 « départements » (l'équivalent de nos ministères). Le futur occupant de la Maison-Blanche a un peu plus de deux mois, sur le papier, pour organiser cette administration et la mettre en branle.

Selon le Presidential Transition Guide d'avril dernier, les objectifs essentiels de toute transition sont les suivants : désigner les cadres et personnels de la Maison-Blanche et du Cabinet du Président ; nommer 4 000 cadres de l'Administration ; mettre en place les nouvelles directions de plus d'une centaine d'agences fédérales ; planifier un agenda de l'exécutif, un budget et une politique basés sur les promesses de campagne ; dresser un plan d'action à 100 ou 200 jours ; bâtir une stratégie de communication à destination du Congrès, des médias et des Américains…

DES RECOURS JURIDIQUES

Samedi, Donald Trump, dont la magnanimité n'est pas une des qualités majeures et qui a rejeté toute idée de transfert du pouvoir, a indiqué dans une déclaration qu'il réfutait la victoire de Joe Biden et que ses équipes allaient continuer à poursuivre notre cause devant les tribunaux pour s'assurer que les lois électorales sont pleinement respectées.

Les équipes du président « sorti » ont lancé au moins sept recours en justice dans six États (Pennsylvanie, Michigan, Arizona, Nevada, Géorgie et Wisconsin) pour y obtenir un nouveau décompte des voix. Comme en 2000 où il avait fallu cinq semaines avant que George W. Bush ne soit proclamé vainqueur aux dépens du démocrate Al Gore, ces procédures pourraient retarder, voire gripper, la transition.

LA GSA JOUERA-T-ELLE LA MONTRE ?

Par ailleurs, le processus de transition ne peut pas formellement commencer tant que la direction de la GSA ne donnera pas son feu vert. Cette agence fédérale a été fondée en 1949 pour contribuer à la gestion et au bon fonctionnement des agences fédérales. Sa directrice, la très républicaine Emily Murphy, a été nommée en 2017 par Donald Trump et c'est elle qui décide, par exemple, quand verser la demi-douzaine de millions de dollars que l'embryonnaire administration Biden doit immédiatement recevoir pour se mettre en ordre de marche. Vendredi, la GSA a précisé qu'elle ne procéderait à aucune annonce formelle tant qu'un gagnant n'est pas clairement déclaré selon le processus constitutionnel, comme le stipule assez vaguement le Presidential Transition Act de 1963. Ce qui ne surprend pas Don Kettl, professeur de droit à la Lyndon B. Johnson School of Public Affairs d'Austin, selon qui la GSA pourrait attendre le vote des grands électeurs du collège électoral prévu pour le 14 décembre. Un tel scénario s'était produit en 2000 et il avait fallu une décision de la Cour suprême pour dénouer l'imbroglio entre Bush et Gore.

Or, chaque jour compte, rappelle David Marchick, qui dirige le Center for Presidential Transition du Partnership for Public Service et qui est l'un des auteurs du Presidential Transition Guide. La transition formelle telle que définie par la loi doit vite commencer.

Pour l'instant, les autorités ont fourni du matériel informatique et des bureaux (un peu plus de 2 000 m2) dans les locaux du ministère du Commerce, à Washington, aux équipes de Ted Kaufman, le sénateur du Delaware proche de Biden qui pilote la transition. Côté financement, le camp Biden n'a pas attendu le versement des subsides ; il a donc lancé une collecte de fonds pour être en mesure d'aller de l'avant. Le vainqueur de la présidentielle a annoncé la mise en place, ce lundi, d'un groupe de travail sur la pandémie que va diriger le vice-amiral Vivek Hallegere Murthy, l'ancien directeur du Service de santé publique des États-Unis.

Le camp Biden doit surtout commencer à recruter quelque 4 000 personnes qui vont occuper les postes de sa nouvelle administration (dont 1 200 doivent être approuvées par le Sénat) et établir de quel niveau d'habilitation elles disposeront (confidentiel, secret, top secret)… D'où de gros besoins logistiques et budgétaires.

L'AGENDA THÉORIQUE

L'agenda démarrera le 8 décembre puisque les États doivent régler tous les éventuels problèmes six jours avant la réunion du Collège électoral. Cette clause s'appelle le safe harbor et elle veut éviter que les controverses ne traînent en longueur.

Le lundi qui suit le deuxième mercredi de décembre (le 14 décembre cette année), les 538 « grands électeurs » se réunissent dans leur État respectif et élisent le Président et le vice-président. Les résultats de ces votes dans les États sont transmis au Sénat américain et à diverses autorités locales avant le quatrième mercredi de décembre, soit le 23 décembre

Le 6 janvier 2021, lors d'une session commune du Congrès et de la Chambre des représentants, à 13 h au Capitole à Washington, le décompte final aura lieu et les résultats définitifs seront proclamés. Est élu président le candidat qui rassemble au moins 270 suffrages de grands électeurs. À ce stade, tout éventuel recours doit être accepté par les deux chambres du Congrès

La prestation de serment du nouveau Président aura lieu le 21 janvier. Depuis 1937, l'inauguration officielle du Président et de son vice-président a lieu à cette date devant la façade Ouest du Capitole. **R. I.**

SAHARA OCCIDENTAL

L'ACAT France appelle à libération des détenus du groupe Gdeim Izik

L'ASSOCIATION Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) France, a appelé à la libération des détenus politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, accusant le Maroc d'»instrumentaliser le procès en raison de leurs engagements et activités».

Dans une tribune parue dans le journal «Le Monde», à l'occasion du 10e anniversaire des événements tragiques de Gdeim Izik, Bernadette Forhan, présidente d'ACAT France, a souligné l'impératif de «rappeler inlassablement aux autorités marocaines leurs obligations de respecter les droits de ces détenus sahraouis (...), en demandant leur libération, la fin de tout harcèlement judiciaire et que réparation soit faite pour les injustices et les tortures qu'ils ont subies».

Elle a affirmé, à ce titre, que «les détenus et leurs familles subissent régulièrement des mesures punitives en raison de leur détermination à obtenir justice, comme des restrictions au droit de visite, mise en isolement, surveillance policière des proches», et ce, en dépit de l'engagement du Maroc depuis 1993 à l'application de la Convention contre la torture.

«C'est un coup dur pour le royaume qui mène un intense lobbying pour convaincre ses partenaires internationaux de l'engagement du royaume sur le chemin des droits humains», écrit la présidente de l'ACAT France.

Cette dernière a fustigé une justice «sous contrôle du Makhzen, le pouvoir royal avec ses cercles d'influences et de clientélisme, et qu'il ne s'agit ici rien de moins que de procès politiques». Dans le cas des prisonniers de Gdeim Izik le régime marocain a fait le choix d'»instrumentaliser ce procès pour poursuivre des militants et défenseurs sahraouis en raison de leurs engagements et activités».

En effet, après dix longues années de détention arbitraire, la Cour de cassation s'intéresse à l'affaire. Depuis dix ans, dix-neuf militants de l'autodétermination du Sahara occidental sont «injustement» emprisonnés, dénonce Bernadette Forhan.

L'affaire remonte au 8 novembre 2010, quand des Sahraouis pacifiques arrêtés à la suite du démantèlement violent par les forces marocaines du camp de Gdeim Izik. Ce camp rassemblait alors plusieurs milliers de Sahraouis venus installer leurs tentes traditionnelles à proximité de la ville de Laâyoune occupée, afin d'exprimer leurs exaspérations quant aux discriminations économiques et sociales qu'ils subissent.

Ce rassemblement est également l'occasion de revendiquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, alors que le Maroc occupe depuis 1975 ce territoire considéré au regard du droit international et de l'ONU comme non autonome.

La répression continue pendant plusieurs semaines après les événements, et ceux que l'on appelle désormais le «groupe de Gdeim Izik», composé de 25 militants politiques et de défenseurs des droits, dont 19 encore en détention, sont particulièrement ciblés par les autorités.

Envoyés à la prison militaire de Salé près de Rabat, ils sont condamnés à de très lourdes peines le 16 février 2013 par un tribunal militaire. Les condamnations ont toutes été prononcées sur la base d'aveux obtenus sous la torture, à l'issue d'un procès inique, marqué notamment par le refus d'entendre les témoins cités par la défense et d'enquêter sur les allégations de torture.D'ailleurs, la Cour de cassation annule en juillet 2016 le jugement pour défaut de preuve, et ordonne une nouvelle procédure devant la cour d'appel de Rabat. **R. I.**

KOLÉA

Le CPA inaugure une nouvelle agence commerciale

LE CRÉDIT Populaire d'Algérie (CPA) a inauguré dimanche une nouvelle agence commerciale à Koléa dans la wilaya de Tipaza faisant passer à 152 le nombre d'agences de cette banque publique au niveau national, a indiqué son P-dg, Mohammed Dahmani.
Lors de son allocution à l'occasion de l'inauguration de l'agence «138» sise route de Fouka à Kolea, M. Dahmani a fait savoir que cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Banque visant l'extension de son réseau d'exploitation et la contribution au développement de l'inclusion financière.
«Cette nouvelle réalisation conforte le CPA dans sa vocation en tant que banque de proximité à l'écoute de la clientèle», a-t-il affirmé.
Selon le même responsable, dans le cadre de l'extension des capacités de la banque, le réseau du CPA va passer de 150 agences au 31 décembre 2019 à 160 agences d'ici la fin de l'année, selon le P-dg de l'établissement public.
Tablant sur près de dix emplois créés au niveau de chaque nouvelle agence, le même responsable a indiqué que le CPA générera près de 100 emplois à travers ces nouvelles agences.
«Nous avons ouvert une agence à Annaba ainsi qu'un guichet au niveau de l'hôtel Mariott de Constantine. Nous allons inaugurer dimanche prochain une agence commerciale à Tiaret et nous attendons de recevoir l'agrément de cinq à six nouvelles agences de la Banque d'Algérie», a détaillé M. Dahmani.
Lire aussi: CPA : lancement de la finance islamique au niveau d'une deuxième agence à Alger
D'autres agences CPA sont en cours d'achèvement : celle située au niveau de la Grande mosquée d'Alger dédiée à la finance islamique, une agence à Cherchel (wilaya de Tipaza), une autre à Ain Turk (wilaya d'Oran), nous avons également un projet d'installation d'une agence à Illizi.
Par ailleurs, dans le cadre de son plan de modernisation, le CPA a lancé la carte bancaire sans contact.Selon son P-dg, le CPA est la première banque en Algérie à intégrer la fonctionnalité «Sans Contact» sur ses cartes VISA internationales
«Cette carte a été développée dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19. Il y a un engouement important affiché vis-à-vis de ce produit», a-t-il souligné.
De plus, le CPA a développé avec la Banque mondiale un produit destiné exclusivement aux PME, disponible actuellement au niveau de neuf (09) agences-pilotes.Ce produit baptisé «PME by CPA» et composé notamment de deux offres: «Sahel Nachati» et «Sahel Mahal», destinés aux PME afin de financer leurs opérations courantes, a expliqué M. Dahmani, précisant que la Banque comptait parmi ses clients près de 190.000 PME.
De plus, le premier responsable du CPA a fait part de l'installation en cours de 5.000 terminaux de paiements électroniques afin de parvenir à 10.000 TPE, soulignant qu'un programme a été lancé pour accélérer leur activation.
«D'ici le début de la semaine prochaine, nous allons développer un livret d'épargne électronique à puce magnétique. C'est un livret d'épargne offrant plus de traçabilité, de sécurité et de maniabilité», a ajouté
M. Dahmani.

R. R.

GHARDAÏA

Réactivation du dispositif de veille et d'alerte sanitaire

Un dispositif de veille sanitaire et d'alerte du Covid-19 vient d'être réactivé et renforcé à titre préventif dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, a affirmé lundi le wali, Boualem Amrani.



Ce dispositif de veille «actif» et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenant dans la lutte contre le coronavirus, en particulier les membres de la société civile et les comités de quartiers, a été renforcé par la participation des spécialistes médicaux et autres compétences, a précisé le wali à l'APS. Le dispositif veille à mettre en place l'ensemble des mesures de prévention et de précaution nécessaires pour faire face à la deuxième vague de la pandémie du Coronavirus et de suivre l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya.
L'évolution de la situation épidémiologique dans la région est en grande partie liée à la mobilité des personnes et au non-respect des mesures de prévention préconisées par le comité scientifique sanitaire national, a expliqué M.Amrani.
Il a dans ce sens appelé les citoyens à respecter le protocole mis en place pour endiguer la propagation de la Covid-19, notamment les mesures d'hygiène élémentaires, telles que le fait de se nettoyer les mains, d'utiliser les masques buccaux de protection ainsi que la distanciation sociale et d'éviter les rassemblements dans les espaces publics et promiscuité.
Le wali de Ghardaïa a plaidé en faveur d'une plus grande implication de l'ensemble des citoyens et des acteurs concernés et la mobilisation des moyens à même de faciliter la gestion optimale des risques liés au coronavirus, notamment dans les structures sanitaires (hôpitaux, cabinets médicaux et autres).
Dans le cadre de mesures préventives, de larges opérations de désinfection des lieux publics ont été lancées dans la nuit de dimanche à lundi à Ghardaïa par la cellule de crise de la wilaya pour lutter contre la propagation du coronavirus, a-t-on constaté. Armées de moyens matériels conséquents, des équipes combinées d'intervention spécialisées dans la lutte contre les risques biologiques et d'épidémies de la protection civile, les éléments des corps sécuritaires (sureté et gendarmerie) ainsi que les agents de l'APC ont exécuté durant la soirée une opération de nettoiement et de désinfection des espaces publics.
Cette action de désinfection touchera l'ensemble des localités de la wilaya.
L'opération de désinfection est appuyée par des campagnes de sensibilisation sur le terrain menées par des Imams et autres notables, pour inciter la population à se conformer aux mesures de confinement et aux consignes d'hygiène. Les efforts de la cellule de crise et de veille de la wilaya sont centrés sur le respect du confinement sanitaire partiel et la restriction de la circulation, en application des recommandations du Gouvernement, et toutes les collectivités de la wilaya de Ghardaïa sont mobilisées pour faire face à la pandémie.
Des initiatives de contrôle et de sensibilisation seront prises au quotidien par les services de sécurité, les agents de contrôle du commerce et d'hygiène afin de protéger la santé et la sécurité des citoyens, ont indiqué les services de la wilaya.

R.R .

SÉISME DE MILA

Relogement de 181 familles sinistrées

PAS MOINS de 181 familles touchées par les séismes survenus les 17 juillet et 7 août derniers à Mila ont été relogées dans la région de Ferdoua dans la commune de Sidi Marouane, tandis que 359 aides ont été octroyées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour y construire leurs habitations.
«Cette opération représente la première étape de la prise en charge des sinistrés et de la matérialisation de l'engagement des autorités envers eux», a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Moundji Abdellah, en présidant en compagnie du secrétaire général du ministère du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, la cérémonie de remise des clés et des aides au siège de la wilaya.
Le même responsable a précisé, en ce sens, que 181 familles ont bénéficié de logements sociaux publics locatifs, dont 62 sont alloués au profit des habitants de la vieille ville de Mila touchés par le séisme, alors que le reste est issu du quartier sinistré d'El Kherba.
Aussi, des décisions relatives à l'octroi de 359 aides ont aussi été distribuées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour la construction d'habitations et ce, après l'achèvement de l'étude des dossiers par la commission nationale en charge de cette opération, a-t-il dit.
Selon Moundji Abdallah, la commission a étudié 816 dossiers de sinistrés dont les habitations sont classées rouge (niveau 5) et orange (niveau 4) sur plus de 1 660 dossiers reçus, révélant que l'étude du reste des dossiers est toujours en cours afin d'annoncer les conclusions dans les prochains jours.
La même source a également précisé que l'orientation des bénéficiaires vers des aides au logement est dictée par «les demandes des personnes concernées elles-mêmes», faisant savoir que 434 personnes ont choisi cette option.
S'agissant de ceux souhaitant bénéficier d'un logement public locatif, le même responsable a fait état de 119 dossiers avalisés de «façon définitive» sur les 219 dossiers soumis à l'étude, évoquant la possibilité pour ceux dont les dossiers n'ont pas été acceptés de déposer un recours au niveau du ministère pour réétudier leur dossier. Il a par ailleurs rassuré, les citoyens non concernés par la première tranche ou qui avaient déposé des recours que le dossier restera ouvert jusqu'à ce que tous les dossiers et appels soient examinés cas par cas». Pour sa part, le SG du ministère du l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, a déclaré que «l'Etat s'est engagé à tenir ses promesses au sujet de la prise en charge des personnes affectées par le séisme», précisant que «l'opération d'aujourd'hui sera suivi par d'autres engagements».
Et d'ajouter : «les efforts se poursuivront pour étudier les dossiers relatifs aux aides à la rénovation des logements endommagés et ceux concernant les lotissements destinés aux sinistrés».
Visitant en compagnie du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le site de Ferdoua vers lequel ont été transférées 181 familles sinistrées, M. Zahana a souligné l'importance de «fournir toutes les conditions nécessaires pour assurer une vie décente aux citoyens».
De leur côté, les bénéficiaires ont exprimé leur «immense joie» d'avoir été relogés, à l'instar de Mme Djamila Lahchili qui a passé avec sa famille deux mois et demi sous la tente, après que son habitation située dans le quartier El Kherba ait été endommagée.
Une opération saluée également par Ammar Zagrour qui a loué les efforts de l'Etat pour les prendre en charge et les transférer dans des logements décents.

R. R.

DEVOIR DE MÉMOIRE EN ALLEMAGNE

De la préservation des bâtiments nazis

La préservation des édifices nazis, purs symboles de l'idéologie hitlérienne, est un sujet de débat récurrent en Allemagne, la ville de Nuremberg a opté pour le lancement d'un projet de conservation pour cultiver le devoir de mémoire et de mise en garde.

Après la guerre, la plupart des bâtiments nazis sont réutilisés, souvent par nécessité, tels l'aéroport de Tempelhof ou le ministère de l'aviation du Reich d'Hermann Göring, qui abrite aujourd'hui le ministère des Finances, à Berlin. A Nuremberg, le champ Zeppelin et ses gradins encerclés de 34 tours, face à la tribune, est longtemps utilisé comme terrain de sport par les soldats américains, puis s'est ouvert à la musique. En 1978, Bob Dylan y a donné un concert. Aujourd'hui, les vestiges sont dégradés, en partie interdits d'accès en raison des risques d'éboulement. Le palais est fermé au public. Son rez-de-chaussée sert d'entrepôt pour les cabanons du marché de Noël, une annexe accueille l'orchestre philharmonique, le centre de documentation s'est greffé en 2001 à l'une de ses extrémités. Après deux décennies de débats parfois houleux, dans une Allemagne confrontée à une résurgence de l'antisémitisme et où le devoir de mémoire est contesté par l'extrême droite, la ville a finalement pris le parti de la réhabilitation. En dépit des opposants au projet qui auraient préféré voir l'argent investi dans la construction de logements par exemple. Les travaux seront financés par la ville, la Bavière et l'Etat fédéral. La somme servira essentiellement à sécuriser les édifices. Le champ, qui avant l'ère nazi était un lieu de pique-nique prisé, sera aménagé en espace de détente où des panneaux informeront sur la signification de chaque bâtiment. Le centre de documentation érigé en 2001, qui accueille 300.000 visiteurs par an, sera agrandi. De la tribune Zeppelin inspirée du temple hellénique de Pergame, Adolf Hitler a déclamé de 1933 à 1938 ses



discours racistes face à un demi million de membres du parti réunis une fois par an en septembre et autant d'Allemands enthousiastes venus de tout le pays assister aux parades. A proximité, un autre colosse aux allures de Colisée romain: le palais des congrès. Jamais terminé, il est le deuxième plus grand bâtiment nazi en Allemagne, après le complexe de loisirs de Prora sur l'île de Rügen. Pour l'historien Wolfgang Benz, cette « monumentalité » visait à « intimider et à fasciner, à démontrer la supériorité de l'idéologie nazie ». Le site, conçu en grande partie par l'architecte Albert Speer sur 11 km², incarne « les persécuteurs », selon Julia Lehner, responsable de la culture de la ville bavaroise, rappelant qu'Hitler a choisi Nuremberg comme centre de sa propagande. C'est pourquoi les Alliés y ont jugé à partir de novembre 1945 les dirigeants du régime lors d'un procès historique dont l'Allemagne commémore le 75e anniversaire cette année.

R. C

MÉTIERS DE LA RESTAURATION

Une exposition à la Citadelle d'Alger

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré dimanche une exposition sur les métiers de la restauration utilisés lors des opérations de réhabilitation à la Citadelle d'Alger, indique le ministère dans un communiqué.

Ouverte au public durant une semaine, l'exposition s'inscrit dans le cadre l'exploitation des sites archéologiques et monuments historiques classés, précise-t-on de même source. La ministre a visité, à cette occasion, quelques « bâtisses » restaurées de la Citadelle tout en s'enquérant de l'état d'avancement des travaux de restauration des autres parties du monument.

Elle a instruit, à ce titre, les responsables de ce site historique important de redoubler d'efforts afin de faire de la Citadelle d'Alger une « destination culturelle et touristique par excellence » ouverte aux visiteurs notamment les écoliers. L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) prévoit à partir de lundi des visites de 30 minutes tous les jours avec des droits d'accès fixés à 500 DA pour les adultes, 250 DA pour les 10-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Les travaux de construction de la citadelle ont été entamés au XVIe siècle par les frères Barberousse, elle est devenue le siège du pouvoir politique en 1816, le site compte le palais du dey, le palais des beys, une



mosquée pour le dey et une autre pour les janissaires, des bains, des jardins en plus de structures militaires et fortifications. Après plusieurs opérations de restauration non abouties, des travaux d'urgence et de sauvegarde de la citadelle ont été entamés en 2005, au niveau de neuf bâtisses du site, avant que les travaux de restauration ne soient engagés en 2011.

APS

SALON DU LIVRE VIRTUEL

LES ÉDITIONS El Djazaïr Taqraa ont lancé un Salon du livre virtuel sur une plateforme de vente électronique regroupant les ouvrages de 80 maisons d'éditions algériennes et étrangères et propose des packs et des ventes promotionnelles jusqu'au 12 novembre. Il s'agit d'ouvrages en langue arabe, française et anglaise, de littérature, de livre scientifique, de livres d'histoire et religieux, des packs d'œuvres d'auteurs universels. Organisé sur la plateforme dzreads.com, ce salon propose également des remises et des offres promotionnelles avec des livraisons sur toutes les villes du pays. L'éditeur a expliqué que cette manifestation vient parer à l'annulation du Salon international du livre d'Alger et soutenir le secteur du livre. D'autres maisons d'éditions comme Barzakh, Média plus, Anep ont également organisé des ventes promotionnelles dans différents réseaux de librairies et d'association culturelles, afin de soutenir le secteur du livre en grande souffrance en cette période exceptionnelle.

AGENDA

PEINTURE Meziane Boussaid expose Azzeta, le souvenir d'enfance au village jusqu'au mercredi 11 novembre. Ezzou'art galerie du centre commercial et des loisirs. Bab Ezzouar, Alger.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité jusqu' au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

BANDE DESSINEE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau. De la case au pixel, les créateurs de bande dessinée ne cessent d'expérimenter de nouvelles formes de récits…

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

Il trouve une «capsule temporelle» dans une vieille boîte de chocolat



UN RÉSIDENT de la Nouvelle-Écosse a découvert parmi les articles achetés avec un camionnette Ford de 1948 une vieille boîte de chocolat renfermant plusieurs lettres dont une écrite il y a 76 ans par un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Le Canadien fait désormais tout pour trouver sa famille. Un collectionneur de voitures en Nouvelle-Écosse qui a acheté il y a trois ans une camionnette Ford F1 de 1948 a été surpris de découvrir parmi les autres objets achetés auprès du même vendeur une véritable «capsule temporelle», écrit CTV News.

Il y avait une vieille boîte de chocolat contenant des dizaines de lettres, dont une datée du 4 novembre 1944 et écrite par Arnold Weisner, soldat canadien qui a servi aux Pays-Bas pendant la Seconde Guerre mondiale.

«Vous pouvez en quelque sorte avoir une idée de ce qui se passait grâce à sa lettre. Comme il le dit, ils vivaient dans des conditions misérables», raconte-t-il.

La lettre était adressée à Clark Armstrong de Beechville, dont des effets personnels ont également été trouvés, notamment des lettres d'amour, des talons de paie et un permis de conduire des années 1900. Le collectionneur espère que les descendant d'Arnold Weisner sont vivants pour leur remettre la lettre en question.

«Si un petit-fils ou une petite-fille arrive à lire cette lettre, ils auront un morceau d'histoire dont peut-être leur père ou grand-père n'a pas eu l'occasion de parler», estime-t-il.

Cependant, le média indique qu'il peut être difficile d'accéder aux dossiers de service des soldats qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale.

«Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ne les a pas rendus publics depuis la Seconde Guerre mondiale, car il y a des anciens combattants qui sont toujours en vie», souligne Ken Hynes, conservateur du musée de l'Armée de la Citadelle d'Halifax. Mais les archives ne sont pas le seul moyen de trouver la famille de Clark Armstrong. Le collectionneur a déjà publié la photo de la lettre sur sa page Facebook et à en juger d'après plusieurs commentaires, de nombreuses personnes sont prêtes à l'aider dans sa quête.

Découvert dans des toilettes britanniques, ce miroir appartenait à la reine Marie-Antoinette



Sans le savoir, une famille de Bristol au Royaume-Uni a hérité dans les années 80 du miroir de la reine Marie-Antoinette. Ayant également appartenu à l'Impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, l'antiquité sera mise aux enchères le 13 novembre pour une valeur départ de 11 000 euros.

Un trésor dans la maison. Au Royaume-Uni, une famille originaire de Bristol a découvert que l'un de ses miroirs de salle de bain appartenait en réalité à la reine Marie-Antoinette, l'épouse du Roi de France, Louis XVI rapporte le journal britannique The Daily Mail.

UN MIROIR VIEUX DE PLUS DE 200 ANS

Propriété de la famille depuis les années 80, l'objet royal était installé au-dessus de la cuvette des toilettes de leur maison.

Les propriétaires de ce miroir ont récemment décidé de le faire estimer. Et c'est là qu'ils se sont aperçus de sa provenance royale… et de son âge avancé, plus de 200 ans.

« C'est remarquable de se dire que ce miroir, avec son histoire incroyable, était posé sur un mur de WC sous des escaliers depuis si longtemps », a déclaré un employé d'East Bristol Auction, la société désormais en charge de la vente de l'antiquité, au Daily Mail.

ACHETÉ EN 1950

C'est lors d'un héritage que cette famille anglaise a récupéré le miroir de la dernière reine de France. D'après le commissaire-priseur Andrew Stowe, interviewé par le Daily Mail, le miroir a été acheté dans les années 1950 par un ami de la famille.

Au décès de ce dernier, dans les années 1980, c'est la grand-mère de l'actuel propriétaire du miroir qui en a été hérité. Le miroir orné d'un cadre en noyer sculpté en forme de feuilles et de vignes sera vendu aux enchères le 13 novembre prochain. Il est actuellement estimé à plus de 10 000 livres sterling (soit un peu plus de 11 000 euros). Après la mort du couple royal français en 1793, le miroir de Marie Antoinette se transmet de mains en mains.

Il atterrit ensuite sur les murs de la résidence de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie sa femme.

Cette dernière était passionnée par la défunte reine.

« Elle a acheté certains de ses objets et a organisé une exposition en son honneur » précise le journal anglais.

Même si un bout de chemin reste sans explication, ce miroir est un véritable morceau d'histoire reliant le présent avec « l'une des figures les plus célèbres du XVIIIe siècle » s'émerveille Andrew Stowe.

Angleterre. Des jouets Stars Wars jetés à la poubelle valaient une fortune

UN COUPLE de Britanniques peut remercier sa bonne étoile après avoir trouvé dans un garage rempli de sacs-poubelles laissés par un voisin un vrai trésor de jouets Star Wars, d'une valeur de 400 000 livres sterling (443 000 euros).

Ils ne savaient pas trop quoi faire de ce tas de poupées et de vaisseaux spatiaux que leur voisin avait amassé durant plusieurs décennies dans son garage. Le couple installé à Stourbridge dans le centre de l'Angleterre n'aurait pas imaginé une seule minute être tombé sur un vrai trésor de jouer Star Wars, raconte le quotidien The Times. C'est leur fils qui a eu la surprise de découvrir la valeur de l'ensemble en faisant appel à un commissaire-priseur pour estimer la collection, qui incluait des figurines encore dans leur emballage d'origine. « Beaucoup étaient légèrement humides, du fait de la manière dont ils avaient été entreposés mais il s'agit de la plus belle collection d'objets de Star Wars qu'il m'ait été donné de voir ».





Un chien tire sur son propriétaire au Texas

LE PORT D'ARMES conduit parfois à des problèmes inattendus. Ainsi, un Texan a été accidentellement blessé à la jambe par son chien qui a posé sa patte sur la gâchette du pistolet.

Un habitant de la ville de Plano, au Texas, a été blessé d'une balle à la jambe par… son propre chien. Il a en effet voulu caresser l'animal alors que son pistolet était attaché à sa ceinture. Une patte est entrée dans le pontet et a déclenché le tir, a rapporté sur Facebook la police locale.

La balle a traversé la cuisse de l'homme sans que la blessure ne soit sérieuse: il a pu se rendre à l'hôpital de lui-même.

L'importance d'être vigilant

En relatant cet incident, les policiers appellent les détenteurs d'armes à se montrer responsables. En en portant une, il convient ainsi de s'assurer d'avoir un étui sûr et qui protège la détente. Lorsque l'arme à feu n'est pas utilisée, il faut la ranger dans un coffre-fort ou dans un autre conteneur verrouillé pour la garder hors de portée d'autrui.

Voire, donc, des chiens.

Au Texas, il est possible de porter une arme mais uniquement avec un permis délivré dès lors que le possesseur remplit les conditions d'éligibilité.

L'État distingue en outre les fusils et les carabines des pistolets.

Pour les premiers, aucun permis n'est requis, que cela soit pour l'achat, l'enregistrement, l'obtention d'une licence ou le port.

Pour les pistolets, seul un permis est nécessaire.

Covid-19 à Toulouse. Près de 50 bouquets de roses mystérieusement déposées sur les voitures des soignants



LES SOIGNANTS du CHU Purpan de Toulouse (Haute-Garonne) ont découvert des bouquets de roses sur les pare-brise de leurs voitures, mercredi 4 novembre. Au total, cinquante bouquets ont été déposés sur le parking de l'établissement.

Cinquante bouquets de roses ont été déposés mercredi 4 novembre sur les pare-brise des voitures du personnel soignant du CHU Purpan, à Toulouse (Haute-Garonne), relate La Dépêche du Midi. L'auteur de ce geste n'est pas connu mais a été chaleureusement remercié par l'équipe sur le compte Twitter du CHU. Les équipes ont été prévenues de ce cadeau par les coursiers. « Ça a bien égayé notre journée », a confié nos confrères un cadre de santé du service préanalytique de l'Institut fédératif de biologie (IFB).

À destination des équipes chargées des analyses des tests PCR.

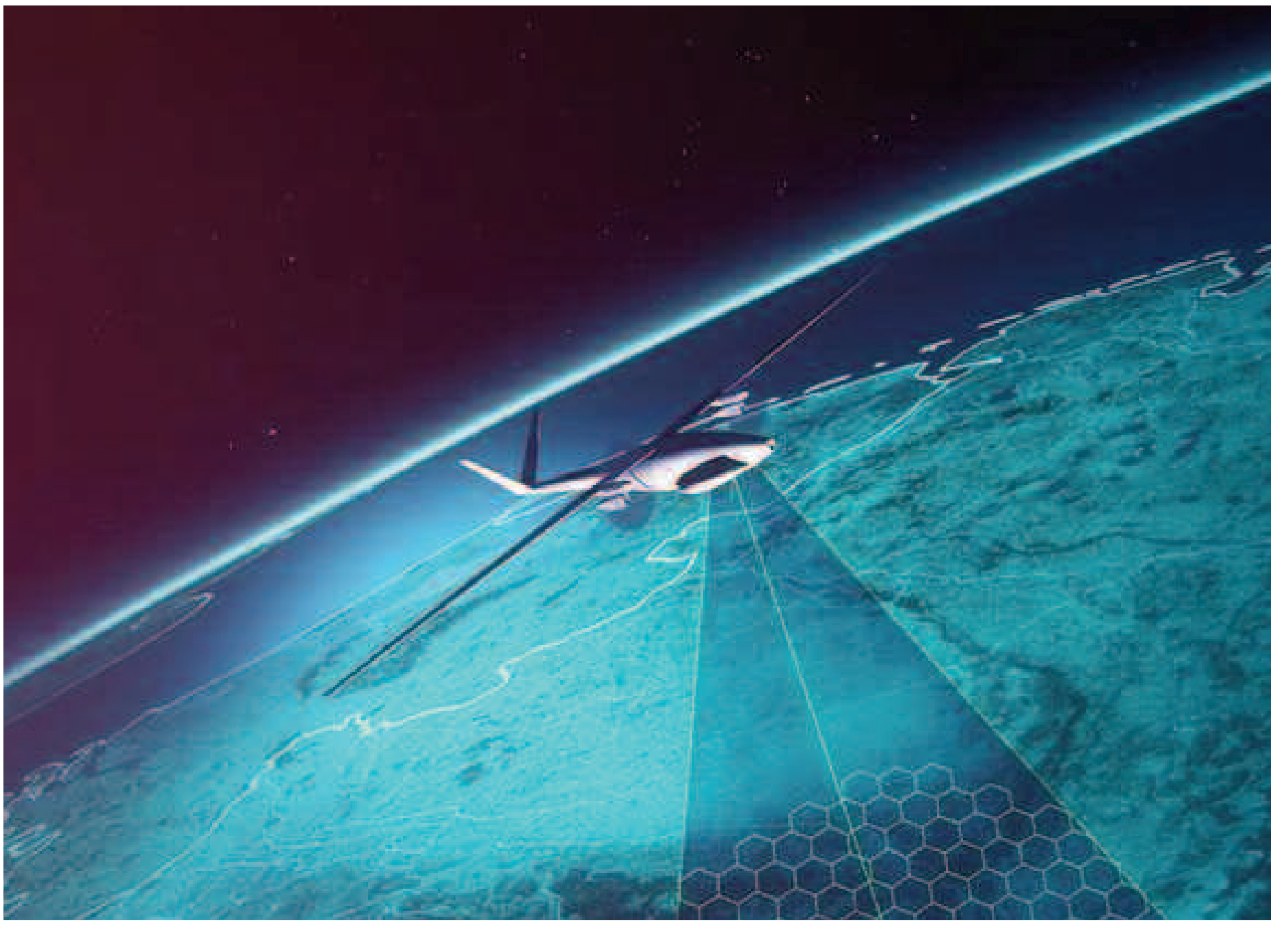
Ce sont des personnes travaillant à l'IFB qui ont reçu les fleurs.

Elles sont chargées de réaliser les analyses de plusieurs établissements hospitaliers, et notamment les analyses des tests PCR qui permettent de dépister les cas de Covid-19.

Le mystérieux donateur a été chaleureusement remercié le cadre de santé dans les colonnes du quotidien régional.

Des drones pourraient rendre la 5G accessible aux déserts numériques

Technologie : Deux sociétés britanniques développent depuis plusieurs années une solution pour connecter les déserts numériques aux réseaux mobiles... en s'appuyant sur des drones.



Alors que les pays du monde entier réfléchissent à la manière de mettre en place une infrastructure sûre, fiable et rentable pour leurs futurs réseaux 5G, deux sociétés britanniques viennent de proposer une solution peu orthodoxe pour assurer une connectivité plus rapide.

La société d'ingénierie Cambridge Consultants et la société de télécommunications Stratospheric Platforms Limited (SPL) ont en effet dévoilé une nouvelle preuve de concept, qui pourrait voir les faisceaux 5G diffusés depuis le ciel grâce à des antennes installées sur des drones volant à quelques 20 000 mètres au-dessus du sol.

Le prototype qui a été testé jusqu'à présent n'est qu'à un huitième de la taille réelle prévue, mais les entreprises espèrent que le produit final prendra la forme d'une antenne de 3 m2 capable d'émettre des faisceaux 5G directement sur des zones allant jusqu'à 140 kilomètres de diamètre. Les antennes seront intégrées dans des avions sans émission alimentés à l'hydrogène, et capables de transporter l'équipement jusqu'à neuf jours d'affilée.

ANTENNE AÉROPORTÉE

Selon Cambridge Consultants, une flotte de 60 avions équipés d'antennes serait suffisante pour couvrir en 5G un territoire de la taille de l'ensemble du Royaume-Uni, offrant des vitesses mobiles de plus de 100 Gb/s de manière uniforme dans tout le pays. Les équipements de la société SPL fonctionnent discrètement depuis 2014 sur des plateformes de haute altitude comme moyen de fournir des services de communication sur la Terre.

Pour ce faire, l'entreprise développe des avions à hydrogène qui peuvent être équipés d'équipements de télécommunications et qui servent essentiellement de mât de télécommunications dans la stratosphère.

Pesant 3,5 tonnes, soit 150 fois moins qu'un Boeing 747, ces avions ne peuvent supporter qu'une charge utile maximale de 140 kilogrammes, ce qui signifie qu'il a fallu réduire au maximum l'encombrement des antennes 5G.

C'est là qu'interviennent les ingénieurs de Cambridge Consultants, qui ont conçu des antennes ultra-minces pesant 120 kilogrammes, ce que la société appelle « une percée » dans la conception des radios.

« Il était essentiel que nous surmontions des défis techniques importants dans la conception de l'antenne pour nous permettre de fournir des débits de données massifs dans un environnement unique où la puissance était limitée, où le poids était critique et où le refroidissement dans l'air stratosphérique mince était difficile », raconte Richard Deakin, responsable de SPL.

Mission réussie selon ce dernier. « Le développement et les tests de l'antenne ont atteint ou dépassé les critères de conception et travailler avec une équipe aussi talentueuse chez Cambridge Consultants a été l'un des points forts du programme à ce jour. »

« PEINDRE » LE TERRITOIRE EN 5G

Chaque antenne à échelle réelle devrait créer 480 faisceaux individuels ciblant différents endroits de la surface de la Terre. Les faisceaux sont orientables et peuvent être façonnés en motifs, pour « peindre » certaines zones avec de la 5G, comme une route ou une voie de navigation spécifique. Cela pourrait être particulièrement utile pour améliorer la connectivité des zones isolées et éloignées, plus difficiles d'accès pour les opérateurs terrestres.

En reconfigurant les faisceaux, il sera également possible de cibler et de suivre des utilisateurs spécifiques, par exemple les conducteurs d'une voiture autonome, et d'assurer une couverture exactement là où c'est nécessaire, en s'arrêtant si nécessaire aux frontières nationales.

Une seule antenne avec des faisceaux de forme appropriée, par exemple, suffirait pour assurer la couverture de l'autoroute M25, longue de 188 kilomètres, au Royaume-Uni.

Jusqu'à présent, SPL a testé une version de la technologie dans le cadre d'un partenariat avec Deutsche Telekom, mais l'essai a été réalisé à une altitude plus basse (14 kilomètres), et avec des antennes conçues pour fournir des données LTE/4G. Bien que l'avion télécommandé se soit intégré avec succès dans le réseau terrestre de Deutsche Telekom, offrant des vitesses de téléchargement en aval de 70 Mb/s et en amont de 23 Mb/s, le produit 5G est donc encore un prototype. SPL a néanmoins confirmé que la prochaine étape sera la 5G stratosphérique, le déploiement du premier service commercial devant commencer en Allemagne en 2024.

OBSTACLES RÉGLEMENTAIRES

« Notre rôle, qui consiste à concevoir et à construire cette "méga-tour de téléphonie cellulaire dans la stratosphère", nous a permis de faire de nombreuses percées et nous sommes ravis de mettre à profit ces innovations avec SPL, sur la voie du déploiement commercial », a déclaré Tim Fowler, directeur des ventes chez Cambridge Consultants.

Une fois le système produit à l'échelle, SPL et Cambridge Consultants estiment que la technologie pourrait connecter plus de 500 millions de personnes, à une fraction seulement du coût de maintenance des centaines de mâts terrestres qui seraient nécessaires pour faire le travail d'une seule antenne stratosphérique.

Certains défis restent toutefois à relever, notamment en matière de réglementation. Si Cambridge Consultants confirme que les avions sont certifiés pour voler en toute sécurité dans l'espace aérien civil, l'obten-

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h00 Série dramatique (2020 - Etats-Unis) — TF1
Manifest

20h05 Culture Infos - Histoire — France 2
De Gaulle, l'éclat et le secret

20h05 Divertissement — M6
La France a un incroyable talent

21h49 Culture Infos - Magazine de société — CANAL+
Profession : explorateur.trice

20h05 Culture Infos - Société France - 2020 — W9
Incendie de Notre-Dame de Paris : que s'est-il vraiment passé ?

19h50 Cinéma - Thriller — CINE + FRISSON
France - Belgique - 2018
Lukas

20h00 Cinéma - Film fantastique — 6ter
Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2008
Le monde de Narnia, chapitre 2 : le prince Caspian

20h00 Cinéma - Film de science-fiction- 2001 — CINE + PREMIER
A.I., Intelligence artificielle

20h19 Cinéma - Film fantastique - 2009 — C8
X-Men Origins : Wolverine

20h00 Cinéma - Film de science-fiction — CINE CINEMA
Star Wars Episode IX : l'ascension de Skywalker

19h50 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Russie - 2019
Abigail : le pouvoir de l'élue

20h15 Cinéma - Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2002
Star Wars Episode II : l'attaque des clones

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'action (2019 - Canada - Irlande)
Saison 6 - Épisode 1: La route de la soie

Vikings

Bjorn a repris Kattegat après une longue bataille et se demande désormais quel roi il veut être après le règne de terreur imposé par Ivar. Hélas, il ne peut pas compter sur Lagherta qui a décidé de se retirer de la vie publique et de construire sa ferme, ni sur son frère Ubbe. Il veut suivre les traces de son père, Ragnar, et explorer le monde. Hvitserk, quant à lui, cherche toujours à se venger d'Ivar. Ce dernier, toujours en exil, est capturé par Oleg. Le prince, aussi tyrannique et impitoyable que lui, veut le mettre à l'épreuve.

21h44 Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Saison 8 - Épisode 9: En plein vol
Homeland

Jalal Haqqani, le fils d'Haissam, a revendiqué l'attaque contre les deux hélicoptères américains. Il se cache au Pakistan avec ses partisans. Le président Hayes réclame à Islamabad son extradition sous peine de représailles militaires. Carrie en veut à ses supérieurs de la CIA qui la considèrent comme un agent double. Elle décide de faire équipe avec Yevgeny afin de récupérer la boîte d'enregistrement de vol de l'hélicoptère présidentiel.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:35	12:13	15:02	17:27	18:47	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:39	12:18	15:08	17:33	18:52

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:53	12:32	15:21	17:47	19:06

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:40	12:23	15:21	17:46	19:01

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:00	12:39	15:29	17:55	19:14

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:04	12:44	15:35	18:00	19:19

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:07	12:47	15:38	18:03	19:22

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6835 – MARDI 10 NOVEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	16°
Oran	21°	13°
Constantine	23°	9°
Ouargla	28°	14°

FEUX DE FORÊTS À GOURAYA

Des psychologues mobilisés pour la prise en charge des sinistrés

Plus de 50 psychologues ont été mobilisés pour la prise en charge des victimes des incendies de forêts qui s'étaient déclarés le week-end dernier à Gouraya et ayant causé la mort de deux personnes, a indiqué lundi à Tipasa l'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Aissa Tahraoui.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement, en compagnie du wali de Tipasa Labiba Ouinaz, d'une caravane d'aides au profit des familles sinistrées, M. Tahraoui a souligné que le ministère de la Solidarité nationale «s'intéresse particulièrement à la prise en charge psychologique des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes et des personnes âgées».

L'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a fait état de la mobilisation, par les services de son département ministériel, de deux équipes composées de cadres, de psychologues et de sociologues issus de sept wilayas du Centre dans le but, a-t-il dit, de «prendre en charge les sinistrés et réduire chez eux le choc causé par les incendies qu'ils avaient vécu». Le travail de ces équipes qui demeureront sur place, au niveau de la maison de jeunes de Gouraya où des familles sinistrées sont accueillies, «se poursuivra jusqu'au dépassement de cette crise», a-t-il assuré. Pour sa part, la wali de Tipasa, Labiba Ouinaz, a précisé que les services des wilayas de Tipasa, d'Alger, de Boumerdes, de Blida, d'Ain Defla, de Chlef et de Médéa ont participé à la caravane d'aide transportant de la literie, des appareils électroménagers et des produits alimentaires. Mme Ouinaz a réitéré, à l'occasion, la «poursuite des actions de solidarité et de soutien de l'Etat aux familles sinistrées jusqu'à stabilisation de la situation et le retour à la normale», a-t-elle ajouté.



Le conseiller à la communication du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Rachid Touahri, a indiqué, pour sa part, que la ministre de la Solidarité nationale «veille personnellement à la prise en charge psychologique et sociale des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes, et femmes enceintes, afin d'atténuer le choc qu'ils ont vécu».

«La ministre de la Solidarité nationale a également souligné la nécessité d'accorder plus d'attention aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre normalement leur scolarité et leur épargner les effets négatifs des scènes choquantes d'incendies, de flammes, de fumée et de cendres, qui resteront gravées dans leurs mémoires», a-t-il souligné.

«Les équipes spécialisées en psychothérapie prendront en charge les enfants scolarisés en priorité», a indiqué, de son côté, la psychologue Boumaiza Fatima, et ce, a-t-elle souligné, «dans le but de les aider à retourner sur les bancs des écoles, de prévenir aussi un éventuel isolement social, ou l'apparition de comportements agressifs ou incontinence urinaire, parallèlement à la prise en charge des cas ayant des difficultés à parler», a expliqué la spécialiste.

«Une prise en charge est impérative sur les courts et longs termes», a-t-elle ajouté, relevant la possibilité de voir chez des enfants certains «effets rétroactifs qui pourraient leur causer des difficultés de communication».

S. N.

Publicité



BUREAUX DE POSTE

Les citoyens appelés à respecter les mesures barrières

LE MINISTÈRE de la Poste et des Télécommunications a appelé les citoyens à la prudence et au respect des mesures barrières prévues dans les bureaux de poste et les agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile et fixe relevant du secteur pour préserver leur santé face à la recrudescence des cas de Covid-19 à travers le pays.

Les citoyens qui se rendent dans les bureaux de poste et les agences commerciales relevant du secteur de la Poste et des Télécommunications sont tenus de respecter scrupuleusement les mesures barrières préconisées par les autorités sanitaires, à savoir éviter les regroupements, respecter la distanciation physique en suivant les parcours indiqués par des flèches et des affiches, porter un masque de protection et utiliser régulièrement une solution hydroalcoolique, a précisé hier lundi un communiqué du ministère.

La même source a également invité les citoyens à mettre à profit les mesures exceptionnelles mises en place par le secteur pour faciliter l'accès aux prestations dans le respect des recommandations préventives en vigueur, notamment le retrait des pensions de retraite par procuration afin de réduire le flux des clients au niveau des bureaux de poste, surtout les personnes âgées qui sont les plus à risque.

Le ministère rappelle également la nécessité d'utiliser les distributeurs automatiques de billets (DAB) des réseaux d'Algérie Poste et des banques, pour le retrait et le transfert de leurs fonds, les terminaux de paiement électronique (TPE), ainsi que les applications mobiles pour le règlement des achats et des factures de consommation d'eau, de téléphone, d'Internet, d'électricité et de gaz et autres, et ce, dans le but de réduire la circulation des billets et pièces monétaires dans les différents transactions. Pour ce qui est de la possibilité pour les travailleurs et fonctionnaires des établissements et administrations publics de percevoir leurs salaires via le mécanisme «Vaguemestre», qui est mandaté pour cette opération, la mesure s'effectue selon des mesures déterminées spécialement à cet effet par les administrations dont ils dépendent.

Des bureaux de poste itinérants ont été mobilisés afin de permettre aux éléments des corps mobilisés dans la lutte contre l'épidémie, en l'occurrence ceux des services de sécurité, de la Protection civile et du secteur de la santé, de procéder au retrait de leur salaire au niveau de leurs lieux de travail tout au long de la période de versement, et ce en appui aux efforts de lutte contre la pandémie.

H. B.

Le Jeune Indépendant du 10/11/2020 / ANEP GR 0073